



Mauvais travail d'un artisan

Par **Hermone243**, le **03/08/2009** à **11:10**

Bonjour,
Un artisan est venu pour nettoyer la toiture de ma maison. Après son départ, une fois la toiture sèche j'ai constaté que le travail avait été mal fait, qu'il restait beaucoup de saleté et surtout que les plantes environnant la maison ont reçu une giclée du produit d'entretien qui les a brûlés. Maintenant elles sèchent et périssent. Plus grave la toile du store de la terrasse a reçu également du produit, elle est devenue toute jaune sur toute la longueur à cet endroit. Je crains qu'elle soit aussi brûlée. Je l'ai réglé avec un montant de 300 Euros + un chèque de 300 Euros à encaisser après le 25 août prochain. Cet artisan, que j'ai connu sur le marché de Douvaine (haute Savoie), a, semble-t-il, plusieurs adresses en Haute Savoie mais également dans d'autres départements. Il s'agit probablement de « Gens du voyage ». Puis-je faire opposition au chèque, si oui comment ? Faut-il lui adresser un courrier ?
Merci de me renseigner.